

PROCÈS-VERBAL

2^e réunion

Le mercredi 6 septembre 2023

Salle Maurice-Vincent du pavillon Georges-Cabana (B1-3002)

La réunion s'ouvre sous la présidence du professeur Jean-Pierre Perreault, vice-recteur à la recherche et aux études supérieures. Le professeur Jean-Pascal Lemelin, vice-recteur adjoint à la recherche et aux études supérieures, agit à titre de secrétaire de la réunion en vertu de l'article 61.4 des *Statuts de l'Université de Sherbrooke*.

Les membres suivants sont présents :

M. Celse Kafui Amédin	Chargé de cours, Faculté de génie
Pr Pierre-Michel Bernier	Vice-doyen à la recherche et aux études supérieures, Faculté des sciences de l'activité physique
Pr ^e Mélanie Bourassa	Professeure, Faculté de droit
Pr ^e Claudia Champagne	Vice-doyenne à la recherche et aux études de 3 ^e cycle, École de gestion
Pr Benoît Grenier	Vice-doyen aux études supérieures et à la recherche, Faculté des lettres et sciences humaines
Pr ^e Christine Hudon,	Vice-rectrice aux études et vice-rectrice aux relations internationales
Pr ^e Nadine Lanctôt	Vice-doyenne à la recherche, Faculté d'éducation
Pr Jean-Pascal Lemelin	Vice-recteur adjoint à la recherche et aux études supérieures
Pr Jean-François Lepage	Professeur, Faculté de médecine et des sciences de la santé
Pr ^e Hélène Mayrand	Vice-doyenne à la recherche et aux cycles supérieurs, Faculté de droit
Pr Jean-Pierre Perreault	Vice-recteur à la recherche et aux études supérieures
Pr Denis Morris	Professeur, Faculté des sciences
M ^{me} Cécile Radosevic-Batardy	Étudiante aux cycles supérieurs, Faculté de droit
Pr Denis Rancourt	Professeur, Faculté de génie
Pr ^e Nathalie Rivard	Vice-doyenne aux études supérieures, à la recherche et à l'innovation à la Faculté de médecine et des sciences de la santé
Pr Shengrui Wang	Vice-doyen à la recherche et aux études supérieures, Faculté des sciences

Les membres suivants sont excusés :

Pr Vincent Aimez	Vice-recteur à la valorisation et aux partenariats
M ^{me} Pascale Roy	Conseillère au partenariat, Service d'appui à la recherche, à l'innovation et à la création (SARIC)
Pr ^e Mouna Sebri	Professeure, École de gestion

Les personnes suivantes sont invitées :

M. Christian Beaulé	Directeur général, Service d'appui à la recherche, à l'innovation et à la création (SARIC)
Pr ^e Nancy Dumais	Vice-doyenne à l'enseignement et à l'inclusion de la Faculté des sciences et directrice du Centre Compétences recherche plus (CR+)
M ^{me} Patricia Fournier	Adjointe au vice-recteur à la recherche et aux études supérieures
M ^{me} Josée Toulouse	Directrice de section – Service des bibliothèques et archives

La professeure Nathalie Fauchoux, vice-doyenne à la recherche de la Faculté de génie, arrive au point 2 *Adoption du procès-verbal de la réunion du 17 mai 2023 (CR-2023-09-06-02)* et la professeure Stéphane Martelly, de la Faculté des lettres et sciences humaines, arrive au point 3 *Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 17 mai 2023 (CR-2023-09-06-03)* de l'ordre du jour. Le professeur Jean-François Lepage, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, quitte au cours des échanges relatifs au point 11.1 *Rapport de l'Association des doyennes et des doyens des études supérieures au Québec (ADDESAQ) – présentation (CR-2023-09-06-07)* alors que la professeure Mélanie Bourassa, de la Faculté

de droit, quitte au cours des échanges relatifs au point 11.3 *Centre Compétences recherche plus (CR+) – rapport annuel 2022-2023 – présentation (CR-2023-09-06-10)*.

CR-2023-09-06-01

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil de la recherche adopte l'ordre du jour tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal, étant entendu que certains points seront traités selon un ordre différent afin de tenir compte de la participation des personnes invitées à effectuer une présentation.

(Document en annexe)

CR-2023-09-06-02

Adoption du procès-verbal de la réunion du 17 mai 2023

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil de la recherche adopte le procès-verbal de la réunion du 17 mai 2023 tel qu'il a été soumis aux membres du conseil.

(Document en annexe)

CR-2023-09-06-03

Affaire découlant du procès-verbal de la réunion du 17 mai 2023

CR-2023-09-06-05 – La réunion du conseil universitaire du 7 juin 2023 ayant été annulée, la liste des personnes susceptibles d'être invitées à faire partie du comité d'enquête 2023-2024, et ce, conformément à la *Procédure relative à la gestion des allégations en matière de conduite responsable de la recherche* (Procédure 2600-089), sera déposée aux fins d'approbation à la réunion du conseil universitaire du 4 octobre 2023.

CR-2023-09-06-08 – La réunion du conseil universitaire du 7 juin 2023 ayant été annulée, le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations issu de l'évaluation périodique du programme de maîtrise en études du religieux contemporain du Centre d'études du religieux contemporain sera déposé aux fins d'approbation à la réunion du conseil universitaire du 4 octobre 2023.

CR-2023-09-06-04

COMMUNICATION DU VICE-RECTEUR À LA RECHERCHE ET AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

Le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures informe les membres du conseil des sujets suivants :

- des récipiendaires du Prix d'excellence des professionnels et professionnelles de recherche des Fonds de recherche du Québec (FRQ) :
 - M. Mathieu Hamel, récipiendaire du 1^{er} prix du Fonds Santé;
 - M. Lucien Junior Bergeron, récipiendaire du 2^e prix du Fonds Santé;
 - M^{me} Amélie Tétu, récipiendaire du 3^e prix du Fonds Santé;
- des récipiendaires du prix publication en français des Fonds de recherche du Québec (FRQ) :
 - P^{re} Marie-Ève Major, récipiendaire du Prix Alice-Girard du FRQ – Santé;
- de la petite diminution des revenus de recherche de l'Université de Sherbrooke au 31 mars 2023, soit de 248,7 M\$ à 240,7 M\$;

- du bilan annuel 2022-2023 en interdisciplinarité à l'UdeS affichant une augmentation des ententes de codirection, soit :
 - 67 ententes à la maîtrise et au doctorat entre sept facultés en 2022-2023 (563 458 \$);
 - 46 ententes à la maîtrise et au doctorat entre sept facultés en 2021-2022 (480 924 \$);
- des résultats aux concours de bourses des Fonds de recherche du Québec (FRQ) :
 - 96 bourses à la maîtrise (48) et au doctorat (48);
 - 16 bourses postdoctorales;
 - 8 bourses pour les étudiantes et étudiants internationaux;
- des résultats aux concours de bourses des trois conseils fédéraux :
 - Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) du Canada : 21 bourses à la maîtrise, 16 bourses au doctorat et 3 bourses postdoctorales;
 - Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) : 15 bourses à la maîtrise et 11 bourses au doctorat;
 - Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) : 13 bourses à la maîtrise et 4 bourses au doctorat;
- des résultats du concours des subventions Projet des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) de mars 2023 : parmi les 41 demandes, 5 subventions ont été obtenues à l'UdeS (Pr Taha Azad, Pr Luigi Bouchard, Pr^e Christine Loignon, Pr Jean-Luc Parent et Pr^e Nathalie Rivard) pour une somme totale de 4 981 250 \$:
- des concours subventionnaires actuels des organismes fédéraux (CRSH, IRSC, CRSNG) et l'exigence d'un plan de gestion des données de recherche au moment du dépôt d'une demande de subvention à l'automne 2023, pour certains programmes ciblés. La personne ressource à ce titre est M. Jean-Philippe Carlos, agent de recherche et de développement au Service d'appui à la recherche, à l'innovation et à la création (SARIC);
- de la subvention de recherche des Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQNT) accordée à la professeure Marie-Luc Arpin, de l'École de gestion, et le professeur Serge Ecoffey, de la Faculté de génie, dans le cadre du programme *STIMuleS – Maillage science, technologie, ingénierie et mathématiques & Sciences sociales*;
- de la révision du mandat du Service d'appui à la recherche, à l'innovation et à la création (SARIC) et de son organigramme, dont la création d'un nouveau poste de directrice ou directeur général adjoint (vétérinaire);
- du lancement du concours de vulgarisation scientifique « Enrichissement de la culture scientifique : vulgariser pour mieux informer! » financé par NovaScience et s'adressant aux étudiantes et étudiants du Cégep de Sherbrooke;
- de la campagne de financement « Classique cyclo-marche Sherbrooke » au profit de l'Institut de recherche sur le cancer de l'Université de Sherbrooke (IRCUS) et de la Société de recherche sur le cancer. L'événement, destiné à sensibiliser la population à l'importance du financement de la recherche sur le cancer, aura lieu le samedi 16 septembre 2023 et lors duquel se tiendra l'activité « Tombe à l'eau » où le vice-recteur lui-même agira à titre de cible;
- de la visite de Mathieu Gervais, sous-ministre adjoint à la Science et à l'Innovation, du Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, le 6 septembre 2023, et ce, dans le cadre de la zone d'innovation et de la zone quantique;
- de la tournée « Science et innovation » de Maxime Joncas-Blanchette, député de Rimouski-Neigette-Témiscouata-Les Basques, porte-parole du Bloc Québécois en matière de sciences et d'innovation et vice-président du comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes, le 12 septembre 2023 à l'UdeS;

- de la visite de madame Roseann O'Reilly Runte, présidente-directrice générale de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), le 14 septembre 2023;
- de la nomination du professeur Mark Vellend, du Département de biologie de la Faculté des sciences, à titre de membre de la prestigieuse Société royale du Canada (SRC);
- de la diffusion de la nouvelle vidéo sur la conduite responsable en recherche à l'UdeS disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=eeUflyquBOg>.

RECOMMANDATIONS AU CONSEIL UNIVERSITAIRE

CR-2023-09-06-05

Politique sur la protection de la propriété intellectuelle à l'Université de Sherbrooke (Politique 2500-049) – adoption – *Règlement relatif aux brevets découlant d'inventions du personnel universitaire* (Règlement 2575-100) – abrogation – *Politique sur la protection de la propriété intellectuelle des étudiantes et des étudiants et des stagiaires postdoctoraux de l'Université de Sherbrooke* (Politique 2500-011) – abrogation – recommandation au conseil universitaire

La protection de la propriété intellectuelle de la communauté universitaire de l'Université est présentement régie par la *Politique sur la protection de la propriété intellectuelle des étudiantes et des étudiants et des stagiaires postdoctoraux de l'Université de Sherbrooke* (Politique 2500-011) adoptée le 18 juin 2001 et le *Règlement relatif aux brevets découlant d'inventions du personnel universitaire* (Règlement 2575-100) adopté le 10 février 1971.

Plusieurs changements dans les lois régissant la propriété intellectuelle citées dans ces documents ayant eu lieu, notamment la *Loi sur le droit d'auteur* et la *Loi sur les brevets*, une mise à jour était rendue nécessaire. Et afin d'uniformiser ces documents officiels et avoir qu'une seule référence en matière de propriété intellectuelle, il a été convenu de préparer une seule politique régissant la propriété intellectuelle pour toute la communauté universitaire (personne étudiante et employée).

Le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures présente aux membres du conseil le projet de *Politique sur la protection de la propriété intellectuelle à l'Université de Sherbrooke* (Politique 2500-049).

Cette nouvelle politique répond à plusieurs enjeux et questionnements auxquels doivent faire face les facultés et certains services de l'Université (Service d'appui à la recherche, à l'innovation et à la création (SARIC, Service des bibliothèques et archives, Service des ressources financières, Services des ressources humaines, etc.) et a fait l'objet de plusieurs consultations lors de cette révision.

Et, conséquemment à l'adoption de la Politique 2500-049, le *Règlement relatif aux brevets découlant d'inventions du personnel universitaire* (Règlement 2575-100), la *Politique sur la protection de la propriété intellectuelle des étudiantes et des étudiants et des stagiaires postdoctoraux de l'Université de Sherbrooke* (Politique 2500-011) de même que la *Procédure sur la déclaration d'invention étudiante dans le cadre d'activités de formation* (Procédure 2600-086) seront abrogés, cette dernière étant abrogée par le comité de direction de l'Université.

Les membres du conseil font part de leurs commentaires et questionnements sur le projet de politique. À l'issue des discussions, il est suggéré :

- de reformuler le texte du deuxième paragraphe de l'article 8.3.3 *Matériel pédagogique et didactique* et, notamment, de clarifier à quoi le mot « Elle » fait référence : la personne ou l'Université?

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil de la recherche recommande au conseil universitaire :

- d'adopter la *Politique sur la protection de la propriété intellectuelle à l'Université de Sherbrooke* (Politique 2500-049) telle qu'elle est présentée en annexe, en y incluant la modification suggérée;

- d'abroger le *Règlement relatif aux brevets découlant d'inventions du personnel universitaire* (Règlement 2575-100);
- d'abroger la *Politique sur la protection de la propriété intellectuelle des étudiantes et des étudiants et des stagiaires postdoctoraux de l'Université de Sherbrooke* (Politique 2500-011).

Document en annexe)

RAPPORTS ET INFORMATION

CR-2023-09-06-06

Guide de radioprotection (Directive 2600-070) – modification – présentation

À sa séance du 21 août 2023, le comité de direction de l'Université a approuvé des modifications au *Guide de radioprotection* (Directive 2600-070).

Ce guide est un outil essentiel, requis par la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN), pour établir le programme de radioprotection de toute institution qui détient un permis de substances radioactives et pour définir les responsabilités et obligations de l'Université en tant que titulaire du permis institutionnel. Il établit le cadre de référence dont le comité universitaire de radioprotection se sert pour appliquer un programme de radioprotection uniforme pour toutes les activités effectuées en vertu du permis de radio-isotopes détenu par l'Université de Sherbrooke.

M. Diego Spertini, coordonnateur en santé et sécurité au travail et environnement du Service de la mobilité, de la sécurité et de la prévention, est invité pour présenter aux membres du conseil les principales modifications, précisions et mises à jour jugées nécessaires à la Directive 2600-070, notamment en raison de l'évolution du cadre réglementaire entourant la radioprotection.

Les membres se déclarent satisfaits des informations reçues relativement aux modifications apportées au *Guide de radioprotection* (Directive 2600-070).

(Document en annexe)

DIVERS

CR-2023-09-06-07

Rapport de l'Association des doyennes et des doyens des études supérieures au Québec (ADDESAQ) – présentation

Le professeur Jean-Claude Coallier, directeur du Département d'orientation professionnelle de la Faculté d'éducation, est invité pour la présentation de ce point.

À titre de cochercheur, le professeur Coallier présente les résultats de l'*Étude pan-québécoise sur les compétences des titulaires de doctorat* initiée et financée par l'Association des doyens et doyennes des études supérieures au Québec (ADÉSAQ) et ses partenaires.

L'objectif général de ce projet de recherche était d'analyser les problématiques liées à l'adéquation des compétences des titulaires de doctorat aux exigences de l'exercice d'une profession dans des organisations publiques, privées et associatives, la reconnaissance de ces compétences ainsi que la perception de leur utilité.

Le professeur Coallier souligne que les résultats de cette étude ont également conduit à des observations et des recommandations pertinentes.

Le professeur Collier répond aux questions des membres du conseil.

Avis

CR-2023-09-06-08

Directive concernant la reconnaissance des centres de recherche (Directive 2600-016) – modification – avis

Le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures présente aux membres du conseil les modifications proposées à la *Directive concernant la reconnaissance des centres de recherche* (Directive 2600-016) à l'effet :

- de permettre que quinze pourcent (15%) des membres réguliers d'un centre de recherche puissent également être membres réguliers d'un institut de recherche de l'Université;
- d'apporter une précision quant au rôle de la direction d'un centre.

Les membres du conseil de la recherche émettent un avis favorable relativement aux modifications proposées à la *Directive concernant la reconnaissance des centres de recherche* (Directive 2600-016) présentée en annexe.

(Document en annexe)

DIVERS - SUITE

CR-2023-09-06-09

Institut de recherche sur le cancer de l'Université de Sherbrooke (IRCUS) – rapport annuel 2022-2023 – présentation

Le professeur François Michel Boisvert, directeur de l'Institut de recherche sur le cancer de l'Université de Sherbrooke (IRCUS), est invité pour la présentation de ce point.

Au terme d'une deuxième année d'existence de l'IRCUS, le professeur Boisvert présente les principaux faits saillants issus du rapport annuel 2022-2023, notamment le bilan 2022-2023 du plan stratégique de l'IRCUS et les principales orientations pour 2022-2025.

L'IRCUS s'est également vu attribuer deux nouvelles chaires de recherche, soit la Chaire de recherche du Canada sur les traitements personnalisés du cancer de l'ovaire et la Chaire CRMUS sur le traitement des masses rénales. Le professeur Boisvert fait également mention du lancement de l'Unité de phase 1 en oncologie, soit l'une des plus importantes réalisations de l'IRCUS au cours de la dernière année.

En plus des récipiendaires des différents prix et distinctions, le rapport présente les membres qui composent l'IRCUS.

Les membres du conseil se déclarent satisfaits des informations reçues dans le cadre du rapport annuel 2022-2023 de l'Institut de recherche sur le cancer de l'Université de Sherbrooke (IRCUS).

(Document en annexe)

CR-2023-09-06-10

Centre Compétences recherche plus (CR+) – rapport annuel 2022-2023 – présentation

La professeure Nancy Dumais, directrice du Centre Compétences recherche plus (CR+) et vice-doyenne à l'enseignement et à l'inclusion de la Faculté des sciences, est invitée pour présenter les principaux faits saillants issus du rapport annuel 2022-2023 de ce centre.

Le rapport fait notamment état de l'équipe qui compose le Centre, des différents programmes et formations qui y sont offerts, de l'évolution budgétaire depuis 2008-2009, de l'augmentation du nombre d'inscriptions au cours des dernières années et d'un bilan financier dont les surplus affichés ont été répartis entre les facultés concernées au prorata de leur implication.

La directrice fait également mention de plusieurs activités qui se sont déroulées au cours de la dernière année dont la 9^e Journée annuelle recherche/carrière postdoctorale organisée par le CR+, en collaboration avec la Vice-rectorat à la recherche et aux études supérieures, et qui s'est tenue le 10 juin 2023 à l'UdeS. Au total, neuf universités et près de 200 stagiaires postdoctoraux ont participé à cette activité dont l'objectif était de sensibiliser les chercheuses et chercheurs postdoctoraux à l'importance de bien gérer leur carrière, fournir des outils et des ressources pouvant leur être utiles et favoriser leur réseautage.

Les membres se déclarent satisfaits des informations reçues concernant le rapport annuel 2022-2023 du Centre Compétences recherche plus (CR+).

(Document en annexe)

AVIS - SUITE

CR-2023-09-06-11

Association francophone pour le savoir (Acfas) – congrès 2024 – frais d'inscription – avis

Le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures informe les membres du conseil que, depuis plusieurs années, l'Université de Sherbrooke assume les frais d'inscription de tous ses étudiantes et étudiants des cycles supérieurs et des stagiaires postdoctoraux qui présentent une communication scientifique à titre de premier auteur dans le cadre du congrès annuel de l'Association francophone pour le savoir (Acfas). Ces frais sont répartis à parts égales entre le Vice-rectorat à la recherche et aux études supérieures et les facultés concernées.

Depuis le congrès 2023, les critères d'admissibilité ont été modifiés à l'effet de permettre également aux personnes étudiantes du premier cycle d'effectuer une proposition à titre de première auteure et de premier auteur dans le cadre des communications libres.

Afin de favoriser la participation maximale des étudiantes et étudiants au 91^e Congrès de l'Association francophone pour le savoir (Acfas) qui aura lieu du 13 au 17 mai 2024 à l'Université d'Ottawa, les membres du conseil se montrent favorables à l'effet de reconduire la contribution financière des facultés à parts égales avec le Vice-rectorat à la recherche et aux études supérieures pour le remboursement des frais d'inscription à ce congrès, incluant ceux du premier cycle, et ce, selon les dispositions de l'entente entre l'Acfas et l'Université de Sherbrooke.

Les détails de cette entente seront disponibles sous peu sur le site Internet de l'Acfas (<https://www.acfas.ca/evenements/congres/inscription#ententes-universitaires>). Les membres du conseil de la recherche sont invités à transmettre cette information aux personnes concernées de leurs facultés respectives.

(Document en annexe)

CR-2023-09-06-12

Maîtrise en environnement – diplôme d'études supérieures spécialisées de 2^e cycle en gestion de l'environnement – microprogramme de 2^e cycle de perfectionnement en environnement – microprogramme de 2^e cycle en environnement – microprogramme court de 2^e cycle en environnement – modification de programmes – avis

Faisant suite à l'évaluation périodique du programme de maîtrise en environnement, la vice-rectrice aux études présente aux membres du conseil les modifications proposées à certains programmes de deuxième cycle du Centre universitaire de formation en environnement et développement durable (CUFE).

Depuis l'envoi des documents aux membres du conseil de la recherche, la vice-rectrice mentionne que le CUFE a convenu d'ajuster le niveau de connaissance du français exigé pour l'admission pour chacun de ces programmes.

De ce fait, la deuxième puce de la section « Exigences d'ordre linguistique » de la fiche signalétique de chacun de ces programmes sera modifiée pour se lire comme suit :

« par l'atteinte du niveau **C1** (*et non C2*) (résultat égal ou supérieur à **500** (*et non 600*) sur 699) aux quatre compétences fondamentales (compréhension orale, compréhension écrite, production orale, production écrite) à l'un des tests reconnus par l'UdeS. »

Les membres du conseil de la recherche émettent un avis favorable relativement aux modifications proposées au programme de maîtrise en environnement, au programme de diplôme d'études supérieures spécialisées de 2^e cycle en gestion de l'environnement, au microprogramme de 2^e cycle de perfectionnement en environnement, au microprogramme de 2^e cycle en environnement et au microprogramme court de 2^e cycle en environnement l'environnement du Centre universitaire de formation en environnement et développement durable (CUFE), et ce, en y incluant les nouvelles modifications proposées séance tenante. La mise en œuvre de ces programmes modifiés est prévue à compter du trimestre d'hiver 2024.

(Document en annexe)

RAPPORTS ET INFORMATION - SUITE

CR-2023-09-06-13

Conseil des études – procès-verbal de la réunion 19 avril 2023

Les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la réunion du conseil des études du 19 avril 2023.

(Document en annexe)

CR-2023-09-06-14

Séance d'information pour les nouveaux membres du conseil de la recherche, du conseil des études et du conseil universitaire – information

Le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures informe les membres du conseil de l'activité de formation qui sera offerte aux nouveaux membres du conseil de la recherche, du conseil des études et du conseil universitaire. Les nouveaux membres depuis moins de 12 mois seront invités à participer à la prochaine activité de formation qui aura lieu le mercredi 1^{er} novembre 2023, de midi à 13h15, à la salle Maurice-Vincent (B1-3002) du pavillon Georges-Cabana.

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CR-2023-09-06-15

Date de la prochaine réunion

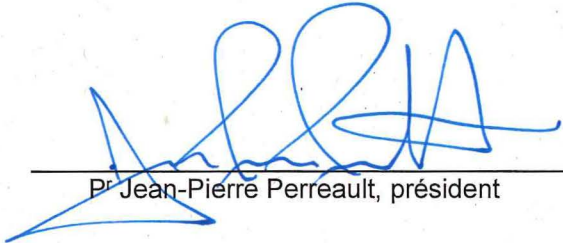
Le conseil de la recherche fixe la prochaine réunion au mercredi 11 octobre 2023, sous réserve de modification par le président, si les circonstances l'exigent.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

CR-2023-09-06-16

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil de la recherche termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 11 octobre 2023.



P^r Jean-Pierre Perreault, président



P^r Jean-Pascal Lemelin, secrétaire